

**Conditions de la licence d'exploitation :**

Les droits d'utilisation du label sont concédés par Les Echos et Statista, à titre non exclusif à votre entreprise pendant une durée d'un an, dans le monde entier. Ces droits d'utilisation à des fins promotionnelles des activités de votre entreprise comprennent le droit de reproduire le label, sur supports papiers et électroniques, et le droit de représenter publiquement le label par réseaux de télécommunications internes ou externes, notamment intranet et l'internet.

Le label ne peut pas être modifié. Le label ne doit pas être utilisé de manière à créer un risque de confusion entre les produits et services de votre entreprise et ceux des Echos et de Statista. L'usage du label, de ses services dérivés et des articles du groupe Les Echos concernant le concours est interdit hors achat de la licence d'exploitation du label « Les Leaders de l'innovation 2024 ». Votre entreprise est responsable de l'utilisation qu'elle fait du label « Les Leaders de l'innovation 2024 », le groupe Les Echos et Statista déclinent toute responsabilité. Votre entreprise indemniserà Statista et Les Echos de tout préjudice subi résultant d'une utilisation non conforme du label par votre entreprise.

Le label est utilisable à partir de la date de parution. La licence d'exploitation est régie par le droit français. Les parties conviennent de tenter de régler à l'amiable les différends ou litiges portés devant les tribunaux. A défaut d'accord amiable, les différends ou litiges seront portés devant les tribunaux de Paris. La signature du présent bon de commande vaut acceptation des conditions de la présente licence d'exploitation.